



Bureau de développement  
des télécommunications (BDT)



Réf.: Circulaire BDT/DIR/107

Genève, le 28 septembre 2021

- Aux Administrations des États Membres de l'UIT
- Aux Membres du Secteur UIT-D
- Aux Président et Vice-Présidents du GCDT
- Aux Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études 1 et 2 de l'UIT-D

**Objet: Candidats aux fonctions de président et de vice-président des Commissions d'études de l'UIT-D et du Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT) pour la période 2022-2025**

Madame, Monsieur,

Conformément à la [Résolution 208 \(Dubai, 2018\)](#) de la Conférence de plénipotentiaires (PP) et à la [Résolution 61 \(Rév. Dubai, 2014\)](#) de la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT), afin d'aider la CMDT à désigner les présidents/vice-présidents des commissions d'études et du Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT), les États Membres et les Membres du Secteur de l'UIT-D sont encouragés à indiquer à la Directrice du BDT les candidats proposés.

Si votre administration/organisation souhaite proposer un candidat à la fonction de président ou de vice-président d'une Commission d'études de l'UIT-D ou du GCDT, ou exprimer son soutien à un président ou à un vice-président actuellement en fonction (voir les Annexes 1 et 2), je vous serais extrêmement reconnaissante de bien vouloir me faire parvenir, **de préférence avant le 28 février 2022**, le nom et une notice biographique de la personne concernée, faisant ressortir ses qualifications.

Les noms et curriculum vitae des candidats proposés seront affichés dans la langue originale [sur la page web prévue à cet effet](#).

J'attire votre attention sur les éléments suivants:

- Le point 4 du *décide* de la Résolution 208 de la PP, qui dispose "que la durée du mandat des présidents et des vice-présidents ne dépassera pas deux intervalles entre des assemblées ou conférences consécutives".
- Le point 2 du *décide en outre* de la Résolution 208 de la PP, qui stipule "qu'il conviendrait, pour chaque organisation régionale, de désigner deux candidats au plus pour assumer les fonctions de vice-président des groupes consultatifs des Secteurs, et deux ou trois candidats au plus pour assumer les fonctions de vice-président des commissions d'études...".
- La procédure à suivre pour la nomination des présidents et vice-présidents des groupes consultatifs, des commissions d'études et des autres groupes des Secteurs, reproduite dans l'Annexe 1 de la Résolution 208 de la PP.
- Les qualifications des présidents et vice-présidents, reproduites dans l'Annexe 2 de la Résolution 208 de la PP.

- Les lignes directrices applicables à la nomination du nombre optimal de vice-présidents des groupes consultatifs, des commissions d'études et des autres groupes des Secteurs, figurant dans l'Annexe 3 de la Résolution 208, selon lesquelles "...une même personne ne peut occuper plus d'un poste de vice-président de l'un de ces groupes dans l'un quelconque des Secteurs, et ne peut occuper un tel poste dans plus d'un Secteur qu'à titre exceptionnel".
- Le paragraphe 4.1 de la [Résolution 1 \(Rév. Buenos Aires, 2017\) de la CMDT](#), en vertu duquel "le choix des présidents et vice-présidents par la CMDT dépendra avant tout des compétences avérées du candidat dans les domaines examinés par la commission d'études considérée et de ses indispensables qualités de gestionnaire..."

En attendant de recevoir de votre part les candidatures que vous proposerez, je vous invite à commencer d'ores et déjà à réfléchir aux candidatures possibles pour les fonctions de Rapporteur et de Vice-Rapporteur pour les futures Questions qui seront mises à l'étude

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

[original signé]

Doreen Bogdan-Martin

Directrice

Annexes: **Annexe 1:** Liste des Présidents et Vice-Présidents du GCDT  
**Annexe 2:** Liste des Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études

## ANNEXE 1

## Liste des Présidents et Vice-Présidents du GCDT

Président/ Vice-Présidents	Nom	Pays	BDT, Région	Éligibilité à un nouveau mandat*
Présidente	Mme Roxanne McElvane Webber	États-Unis	AMS	<u>Éligible</u>
Vice-Présidente (Présidente de la Commission d'études 1)	Mme Regina Fleur Assoumou Bessou	Côte d'Ivoire	--	Voir l'Annexe 2
Vice-Président (Président de la Commission d'études 2)	M. Ahmad Reza Sharafat	Iran (République islamique d')	--	Voir l'Annexe 2
Vice-Président	M. Christopher Kipkoech Kemei	Kenya	AFR	<u>Éligible</u>
Vice-Président	M. Abdulkarim Ayopo Oloyede	Nigéria	AFR	<u>Éligible</u>
Vice-Président	M. Nicolás Ernesto Karavaski	Argentine	AMS	<u>Éligible</u>
Vice-Président	M. Neil Checo Valera	République dominicaine	AMS	<u>Éligible</u>
Vice-Président	M. Al-ansari Almashakbeh	Jordanie	ARB	Non éligible
Vice-Président	M. Tariq H Alamri	Arabie saoudite	ARB	<u>Éligible</u>
Vice-Président	M. Kishore Babu GSC Yerraballa	Inde	ASP	Non éligible
Vice-Président	--	Viet Nam	ASP	<u>Éligible</u>
Vice-Présidente	Mme Aichurok Maralbek Kyzy	République kirghize	CEI	<u>Éligible</u>
Vice-Président	M. Arseny Plossky	Fédération de Russie	CEI	<u>Éligible</u>
Vice-Président	M. Wim Rullens	Pays-Bas	EUR	<u>Éligible</u>
Vice-Présidente	Mme Blanca González	Espagne	EUR	<u>Éligible</u>

\* **Non éligible:** a atteint le nombre maximal de mandats pour ce poste, conformément à la Résolution 208 (Dubai, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires.

**Éligible:** peut prétendre à un second et dernier mandat à ce poste.

## ANNEXE 2

## Liste des Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études

## Commission d'études 1

Président/ Vice-Présidents	Nom	Pays	BDT, Région	Éligibilité à un nouveau mandat*
Présidente	Mme Regina Fleur Assoumou Bessou	Côte d'Ivoire	AFR	<u>Éligible</u>
Vice-Président	M. Peter Ngwan Mbengie	Cameroun	AFR	Non éligible
Vice-Président	M. Amah Vinyo Capo	Togo	AFR	<u>Éligible</u>
Vice-Président	M. Roberto Mitsuake Hirayama	Brésil	AMS	<u>Éligible</u>
Vice-Président	M. Víctor Antonio Martínez Sánchez	Paraguay	AMS	Non éligible
Vice-Président	M. Ahmed Abdel Aziz Gad	Égypte	ARB	Non éligible
Vice-Présidente	Mme Sameera Belal Momen Mohammad	Koweït	ARB	<u>Éligible</u>
Vice-Président	M. Yasuhiko Kawasumi	Japon	ASP	Non éligible
Vice-Président	M. Sangwon Ko	République de Corée	ASP	<u>Éligible</u>
Vice-Président	M. Almaz Tilenbaev	Kirghizistan	CEI	Non éligible
Vice-Présidente	Mme Anastasia Sergeyevna Konukhova	Fédération de Russie	CEI	<u>Éligible</u>
Vice-Présidente	Mme Amela Odobasic	Bosnie- Herzégovine	EUR	<u>Éligible</u>
Vice-Président	M. Vadym Kaptur	Ukraine	EUR	Non éligible

## Commission d'études 2

Président/ Vice-Présidents	Nom	Pays	BDT, Région	Éligibilité à un nouveau mandat*
Président	M. Ahmad Reza Sharafat	République islamique d'Iran	ASP	Non éligible
Vice-Président	M. Roland Yaw Kudozia	Ghana	AFR	<u>Éligible</u>
Vice-Président	M. Henry Chukwudumeme Nkemadu	Nigéria	AFR	<u>Éligible</u>
Vice-Présidente	Mme Celina Delgado Castellón	Nicaragua	AMS	Non éligible
Vice-Présidente	Mme Nora Abdalla Hassan Basher	Soudan	ARB	<u>Éligible</u>
Vice-Président	M. Abdelaziz Alzarooni	Émirats arabes unis	ARB	<u>Éligible</u>
Vice-Présidente	Mme Ke Wang	Chine	ASP	Non éligible

Vice-Président	M. Ananda Raj Khanal	République du Népal	ASP	Non éligible
Vice-Présidente	Mme Maria Bolshakova	Fédération de Russie	CEI	<u>Éligible</u>
Vice-Président	M. Tolibjon Oltinovich Mirzakulov	Ouzbékistan	CEI	<u>Éligible</u>
Vice-Président	M. Dominique Würges	France	EUR	<u>Éligible</u>
Vice-Présidente	Mme Alina Modan	Roumanie	EUR	<u>Éligible</u>

\* **Non éligible:** a atteint le nombre maximal de mandats pour ce poste, conformément à la Résolution 208 (Dubai, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires.

**Éligible:** peut prétendre à un second et dernier mandat à ce poste.

---